



## FICHE PROGRAMME

2022-2023

ART FLORAL

CRÊTS EN BELLEDONNE

MARDI DE 14H À 16H ET DE 17H30 À 19H30

Salle des Fêtes place du foyer ST PIERRE D'ALLEVARD 38330

DATE	THÈME	A APPORTER
04 octobre	<b>" Parure "</b> Confection d'un présent fleuri	Découverte du support de l'année
08 novembre	<b>" Quand l'automne s'installe "</b> Réalisation d'une suspension	Pas le support de l'année mais une dizaine de feuilles colorées d'automne
06 décembre	<b>" Spectacle féerique "</b> Mise en scène d'une fleur d'exception	Le support de l'année
10 janvier	<b>" Jeux de lignes "</b> Style moderne et épuré.	Le support de l'année
21 février	<b>" L'Amour au fil des pages "</b> Mise en beauté d'un livre	J'apporte un vieux livre de 21 CM/13 CM et 4,5 CM d'épaisseur, une règle et un cutter.
14 mars	<b>" Tourbillons "</b> Travail de courbes	Le support de l'année
04 avril	<b>" Bouquet précieux "</b> Réalisation d'un bouquet main.	Rien
16 mai	<b>" Boisé "</b> Réalisation d'un centre de table allongé.	Rien
13 juin	<b>" Voyage "</b> Création et invitation aux vacances.	1 support de mon choix et une ou des décorations en lien avec le thème.

**RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX**

**Matériel à apporter à chaque atelier :**

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1mx1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter+lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour le transport de vos compositions.

<b>Inscriptions</b>	Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 17	<a href="mailto:contact@floriscola.fr">contact@floriscola.fr</a>
<b>Animateur Floriscola</b>	Dominique FERRIER 06 75 67 39 99	
<b>Responsable Floriscola</b>	Commission activités 07 49 22 86 58 ou Laure-Anne 06 09 22 57 29	

TARIFS	MODALITÉS
<b>Adhésion Floriscola : 10 €</b>	A régler lors de la 1ère inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec votre fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
<b>Support de l'année : 5 €</b>	<b>"Nouveau support"</b> À régler lors du 1er atelier
<b>Prix unitaire de l'atelier : 30€</b>	<b>Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants.</b> Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. <b>L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque</b>

Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à :

Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS

**En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.**